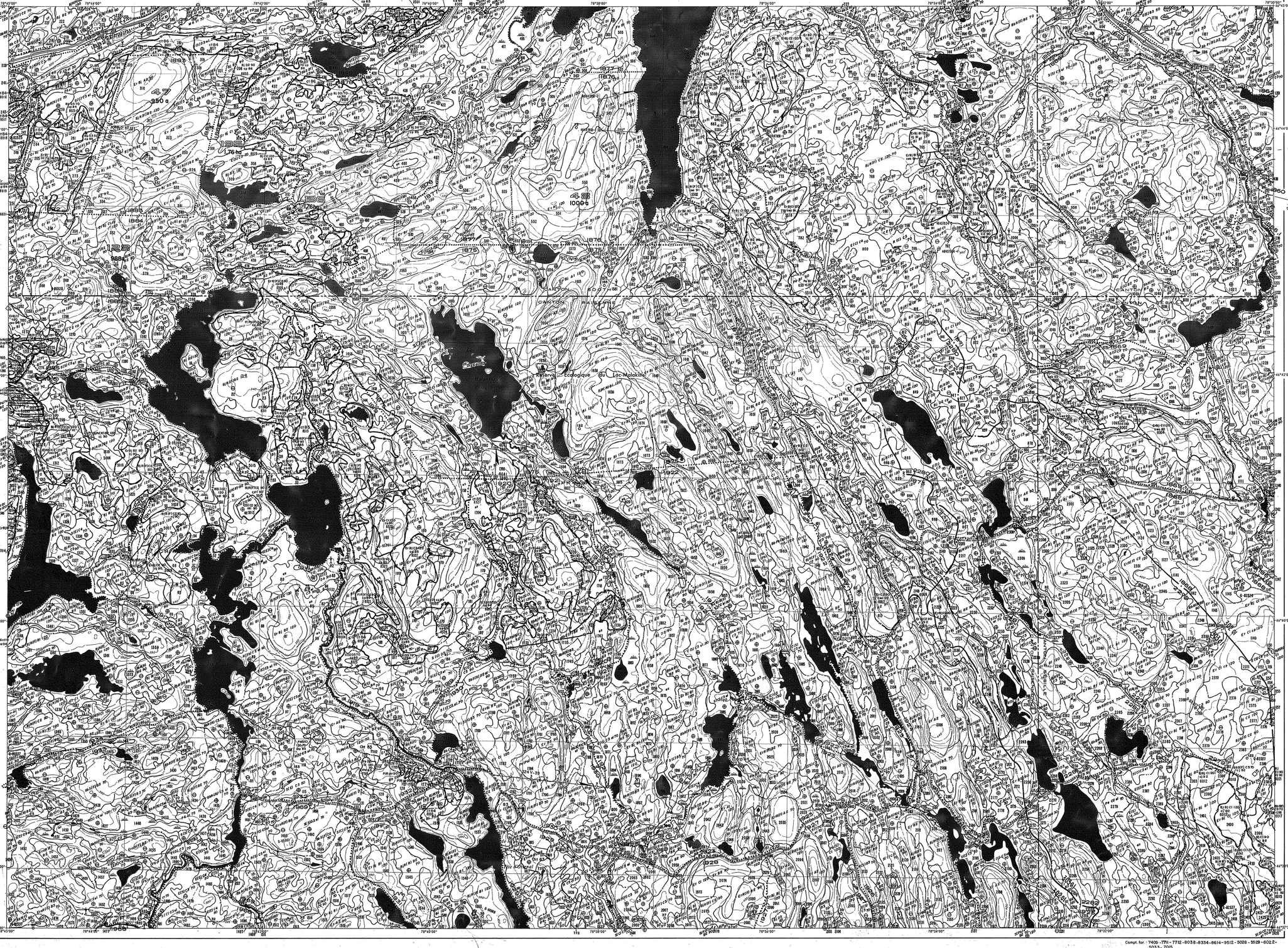

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— — primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
— — bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe avec protection de peuplement	cpp
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	ddl
Coupe de sécurité	cs
Reboisement (plants ou glands)	rep
Ensemencement naturel	en
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Épidémie commerciale	ec
Résultats dans les frênaies boisées (détérioration)	fr

N.B. Ces interventions n'impliquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — (aucune essence compagnie prédominante) R (R)
— — 1 sapin et/ou épinette blanche R (S)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge R (E)
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge R (Pb)
— — 4 pin rouge R (Pr)
— — 5 pin gris R (Pg)
— — 6 thuya (cèdre) R (Th)
— — 7 pruche R (Pr)
— — 8 mélèze R (Me)
— — 9 pin (plantation) R (P)

Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse) E (E)
— — 1 (aucune essence compagnie prédominante) E (E)
— — 2 thuya (cèdre) E (Th)
— — 3 mélèze E (Me)
— — 4 pruche E (Pr)
— — 5 épinette noire et/ou pin rouge E (Pr)
— — 6 pin rouge E (Pr)
— — 7 pin gris E (Pg)
— — 8 sapin et/ou épinette E (Sp)
— — (plantation d'épinette blanche) E (P)
— — (plantation d'épinette noire) E (P)
— — (plantation d'épinette rouge) E (P)

Sapinière
— — (sapin et/ou thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse) S (S)
— — (aucune essence compagnie prédominante) S (S)
— — 1 thuya (cèdre) S (Th)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge S (E)
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge S (Pb)
— — 4 pin gris S (Pg)
— — 5 mélèze S (Me)
— — (plantation de sapin baumier) S (P)

Pinède à pin blanc
— — (pin blanc occupant plus de 75% de la portée résineuse) Pb (Pb)
— — 1 pin rouge (aucune essence compagnie prédominante) Pb (Pr)
— — 2 avec thuya (cèdre) Pb (Th)
— — 3 avec épinette noire et/ou épinette rouge Pb (E)
— — 4 avec mélèze Pb (Me)
— — 5 avec pin gris Pb (Pg)
— — 6 avec sapin et/ou épinette blanche Pb (S)
— — (plantation) Pb (P)

Pinède à pin rouge
— — (pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse) Pr (Pr)
— — 1 (aucune essence compagnie prédominante) Pr (Pr)
— — 2 avec thuya (cèdre) Pr (Th)
— — 3 avec épinette noire et/ou épinette rouge Pr (E)
— — 4 avec mélèze Pr (Me)
— — 5 avec pin blanc et/ou pin gris Pr (Pg)
— — 6 avec pruche Pr (Pr)
— — 7 avec sapin et/ou épinette blanche Pr (S)
— — (plantation) Pr (P)
— — Plantation de pin sylvestre Ps (P)

Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) C (C)
— — 1 (aucune essence compagnie prédominante) C (C)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge C (E)
— — 3 mélèze C (Me)
— — 4 pin blanc et/ou pin rouge C (Pb)
— — 5 pin gris C (Pg)
— — 6 sapin et/ou épinette blanche C (S)
— — (plantation) C (P)

Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) Pr (Pr)
— — 1 (aucune essence compagnie prédominante) Pr (Pr)
— — 2 thuya (cèdre) Pr (Th)
— — 3 épinette noire et/ou épinette rouge Pr (E)
— — 4 mélèze Pr (Me)
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge Pr (Pb)
— — 6 pin gris Pr (Pg)
— — 7 sapin et/ou épinette blanche Pr (S)
— — (plantation) Pr (P)

Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) Me (Me)
— — 1 (aucune essence compagnie prédominante) Me (Me)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge Me (E)
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge Me (Pb)
— — 4 pin gris Me (Pg)
— — 5 sapin et/ou épinette blanche Me (S)
— — (plantation de mélèze européen) Me (E)
— — (plantation de mélèze du Japon) Me (J)
— — (plantation de mélèze laricin) Me (L)

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences intolérantes
— — — — — — (aucune essence compagnie prédominante) FI (FI)
— — — — — — avec pin blanc FI (Pb)
— — — — — — avec pin rouge FI (Pr)
— — — — — — avec résineux FI (R)
— — — — — — avec peuplier FI (Pe)
— — — — — — avec bouleau jaune FI (BJ)

Bouleau à bouleaux blancs avec sapin BB (S)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge BB (E)
— — — — — — avec pin gris BB (Pg)
— — — — — — avec pin blanc BB (Pb)
— — — — — — avec pin rouge BB (Pr)
— — — — — — avec résineux BB (R)

Bouleau à bouleau jaune avec sapin BJ (S)
— — — — — — avec pin rouge BJ (Pr)
— — — — — — avec résineux BJ (R)

Peuplier avec sapin Pe (S)
— — avec pin gris Pe (Pg)
— — avec pin blanc Pe (Pb)
— — avec pin rouge Pe (Pr)
— — avec épinette noire ou rouge Pe (E)
— — avec résineux Pe (R)

Chênaie rouge (plantation) Cr (P)

Érablière résineuse Er (R)
— — à pin blanc Er (Pb)
— — à pin rouge Er (Pr)

Mélange de résineux intolérants M (R)
— — sur station productive M (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus F
— — d'essences intolérantes F
— — d'essences tolérantes F
Bouleau à bouleaux blancs Bb
— — à bouleaux jaunes Bj
Peuplier Pe
Chênaie rouge Cr
Érablière Er
— — à bouleaux blancs Er (Bb)
— — à bouleaux jaunes Er (Bj)
— — à peuplier Er (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes Er (FI)
— — à feuillus d'essences tolérantes Er (F)
Plantation d'érable à sucre Pa (S)
— — de chêne rouge Pa (Cr)
— — de bouleau Pa (B)
— — de peuplier hybride Pa (Ph)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Zones agricoles
Emprises : urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bordure	cb
Coupe partielle en bandes	cbd
Coupe partielle plus épidémie légère	cl
Chablis partiel	ch
Épidémie	ép
Brûlis partiel	br

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	ép
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
70-50 "	50-70 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
90-70 "	70-90 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jn (jeune irrégulière) Groupe à dominance de feuillus tolérants, inégalité des tiges entre 0 et 90 ans
Vieux irrégulière Groupe à dominance de feuillus tolérants, inégalité des tiges entre 40 et 120 ans
Groupe à dominance de feuillus tolérants, inégalité des tiges entre 40 et 120 ans
Autres peuplements, inégalité des tiges, sol plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
1 Légère	0 à 30%	aucun
2 Modérée	31 à 50%	°
3 Forte	51 à 70%	°
4 Abrupte	71 % et plus	°

Superficie autourde de parcelle : 2 ha

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

SI 81 C cl 10 m C — classe de pente; classe d'âge; classe de hauteur; classe de densité; sous groupe d'essences; groupement d'essences; type de couvert

R C5 cl 60 b1 — classe de pente; classe d'âge; classe de densité; classe de hauteur; type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ	HAUTEUR 1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. CON. SOLEIL, MC NEIL ET ASS.
SIGNATURE: Claude Côté

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

S 81-1

Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement
Unité de sondage

000 11 04

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique 302 01*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée

Municipalité 83900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 2279*
Région écologique 3j*
Municipalité régionale de comté M.R.C. BIO TÉMISCAMINGUE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Compt. for. : 7405-7711-7712-8038-8334-8614-9512-5028-5529-6022-5033-7015

A jour : avril 1995

Photographie aérienne : 1982
Carte forestière — Année de publication : 1983
Année de révision : 1987

Divisions territoriales en date du : 1/2/83
Déclinaison magnétique : 11° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-L-14 S.E.	31-L-15 S.O.	31-L-15 S.E.	31-L-16 S.O.
31-L-11 S.E.	31-L-10 N.O.	31-L-10 N.E.	31-L-9 S.O.
31-L-6 S.E.	31-L-7 S.O.	31-L-7 S.E.	31-L-8 S.O.

31 L/10 N. E.

UG 81